

Services éducatifs: gratuité pour les 4 ans L'AQCPE accueille très favorablement l'engagement des Libéraux

Montréal, 2 juin 2018 - L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) voit d'un très bon œil l'engagement électoral du Parti Libéral de rendre les services éducatifs régis gratuits pour tous les enfants de 4 ans. Elle se réjouit en effet d'une telle reconnaissance de la place des services éducatifs à la petite enfance de qualité dans le continuum de l'éducation au Québec.

« C'est une mesure qui faciliterait l'accès des enfants de 4 ans à des services éducatifs reconnus, a déclaré la directrice générale de l'AQCPE, Geneviève Bélisle. Évidemment, pour atteindre nos objectifs collectifs de réussite éducative, il sera primordial de poursuivre le développement en misant sur la qualité. C'est de cette façon que collectivement, nous réussirons à favoriser la complémentarité entre les services. »

La science est claire

Les experts s'entendent : c'est la fréquentation d'un milieu de qualité qui permet aux enfants, et particulièrement ceux issus d'un milieu défavorisé, de pouvoir surmonter leurs défis et d'arriver à l'école en présentant moins de vulnérabilités. Une récente étude de l'Observatoire des tout-petits recensait ces études et étayait clairement les conditions qui font qu'un service éducatif est de qualité.

« La science doit guider les politiques publiques, a renchéri Mme Bélisle. Nous savons ce qui fait un milieu de qualité qui permet à un jeune enfant de se développer de façon optimale. Une relation chaleureuse et attentionnée avec l'enfant et ses parents, un programme éducatif axé sur l'apprentissage par le jeu, du matériel adapté. Le Québec devrait pouvoir offrir ces conditions à tous les enfants. C'est pourquoi le réseau des CPE/BC s'est engagé depuis plus de 20 ans à offrir des milieux de qualité et continuera à maintenir ses efforts en la matière. »

À propos de l'AQCPE

L'[AQCPÉ](#) a pour mission d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance. Elle a initié la Commission et le Sommet sur l'éducation à la petite enfance, où la [Déclaration pour la reconnaissance du droit de chaque enfant à une éducation de qualité dès la naissance](#) a été adoptée par plus de 2500 personnes et 31 organisations représentant plus de 2 millions de citoyens.

L'AQCPE est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec.

– 30 –

Renseignements :

Claude Deraïche

Directeur des communications

514 609-9060 | claudederaiche@aqcpe.com